****

**Travail dirigé (TD)  
Aide-mémoire**

**Informations générales**

Dans le cadre de ses programmes de recherche et de formation de la relève, la Chaire UNESCO en paysage urbain à l’Université de Montréal accueille les étudiantes et étudiants à la maîtrise en urbanisme, cheminement avec travail dirigé (TD).

Elle invite les personnes intéressées à effectuer un TD sous la direction de son titulaire, Shin Koseki, professeur à l’École d’urbanisme et d’architecture de paysage, à prendre connaissance des informations qui suivent afin de faciliter au mieux le processus de recrutement et de supervision.

À noter que les informations qui suivent sont données de manière indicative, et en complément des directives propres au programme de maîtrise en urbanisme, et des règlements de l’Université de Montréal, dont le *Règlement pédagogique*, et les directives du service des *Études supérieures et postdoctorales (EPS)*.

D’ordre général, le TD se fait au cours d’un ou deux trimestres du programme de maîtrise. Il ne doit toutefois pas dépasser deux trimestres, sauf en cas d’exception motivée.

Selon l’École d’urbanisme et d’architecture de paysage,[[1]](#footnote-1) un TD se définit comme :

*Le résultat d’un processus d’analyse et de réflexion rigoureux où l’étudiant met en application les compétences et savoirs acquis durant sa formation. À travers cet exercice, l’étudiant doit démontrer sa capacité à :*

* *Cerner un problème, une thématique ou un enjeu d’actualité lié à la pratique de l’urbanisme, en tenant compte de la représentation que s’en font les acteurs du milieu ;*
* *Maîtriser la documentation pertinente en lien direct cavec le sujet étudié, y compris, mais non limité à la littérature scientifique ;*
* *Élaborer et mettre en œuvre un raisonnement approprié ;*
* *Formuler des résultats orientés vers l’intervention et l’action.*

Le département laisse donc libre à l’interprétation le format du travail. Celui-ci prend toutefois souvent la forme d’un rapport d’étude, mais peut aussi consister dans l’élaboration d’un projet ou tout autre document ou livrable de nature professionnelle.

Le TD n’est toutefois pas un « mémoire de recherche ». Il ne vise donc pas la production de nouvelles connaissances théoriques. Le TD réalisé à la Chaire UNESCO s’abstient donc de collecter de données sociales nouvelles (entretiens, observations, questionnaires, etc.) et il ne fait donc pas l’objet d’une demande de certification éthique. Il ne relève pas non plus de la méthode scientifique. Il peut toutefois contribuer à un projet de recherche mené à la Chaire UNESCO pour lequel un tel travail devient une ressource technique.

**Le TD à la Chaire UNESCO**

La Chaire UNESCO en paysage urbain est une unité de recherche intersectorielle de l’Université de Montréal sise à la faculté de l’aménagement. Elle appartient, comme son nom l’indique au réseau des chaires Unitwin de l’UNESCO. Elle regroupe une vingtaine de personnes chercheuses, étudiantes et stagiaires.

Fondée en 2003, elle développe une programmation de recherche, d’enseignement et d’activités dans les domaines de l’aménagement (architecture, architecture de paysage, urbanisme et design), des sciences sociales et humaines (anthropologie, géographie, histoire, sociologie, philosophie), et des sciences naturelles (hydrographie, géologie, informatique et ingénierie).

La personne qui désire réaliser son TD à la Chaire UNESCO est encadrée par Shin Koseki, son titulaire et professeur à l’École d’urbanisme et d’architecture de paysage. Elle bénéficie aussi de certaines ressources de la Chaire UNESCO, dont :

1. Un environnement social et intellectuel stimulant ;
2. Un soutien technique, pédagogique et moral des membres de la Chaire UNESCO ;
3. L’accès à un espace de travail partagé, selon la disponibilité ;
4. Des opportunités de contrat d’auxiliaire de recherche, selon les capacités et le sujet du TD.

**Rencontres**

L’encadrement du TD par Shin Koseki se fait selon les modalités suivantes[[2]](#footnote-2) :

1. Une rencontre de 25 minutes en début de trimestre pour lancer le projet et définir certains paramètres ;
2. Six à douze rencontres d’échange en groupe d’une heure toutes les deux semaines (automne et hiver) ;
3. Deux rencontres individuelles de 25 minutes pour discuter des relectures partielles du manuscrit ;
4. Une rencontre individuelle de 25 minutes pour discuter de la relecture finale du manuscrit ;
5. Une rencontre individuelle de 25 minutes pour discuter du futur professionnel ou autre sujet jugé utile.

**Relectures**

La relecture des parties du TD par Shin Koseki se fait selon les modalités suivantes :

1. Une relecture commentée d’un résumé du projet de TD (max 2 pages) ;
2. Une relecture commentée de la section qui décrit la démarche (ex. « méthode », max. 4 pages) ;
3. Une relecture commentée de la section qui présente le produit (ex. « résultats », max. 20 pages) ;
4. Une relecture commentée des sections d’introduction et de conclusion (max. 2 x 3 pages) ;
5. Une relecture de la version complète du manuscrit avant soumission (max. 30 pages) ;

**Format**

Les manuscrits soumis pour relecture doivent respecter les modalités suivantes :

1. Document Word (.docx) qui utilise les styles par défaut du logiciel (corps de texte, paragraphes, titre, sous-titre, titres de section, pagination, notes de bas de page, listes, etc.) ;
2. Une citation claire et évidente des sources au [format APA](https://uscmed.sc.libguides.com/c.php?g=477787&p=3266941#:~:text=Using%20In%2Dtext%20Citation&text=APA%20in%2Dtext%20citation%20style,2005%2C%20p.%2014).) ;
3. Un contenu corrigé par un correcteur complet (ex. [Antidote](http://antidote.app)) et relu par un tiers au préalable ;
4. Un fichier intitulé « *nom\_de\_famille***-manuscript-td\_***section***-***aaaammjj***.docx** ».

**Planification du TD**

Le TD fait l’objet d’une planification précise et minutieuse et d’un suivi de l’avancement sous la responsabilité de la personne étudiante. Le calendrier suivant se base sur deux trimestres (32 semaines). Il est toutefois possible de réaliser le TD sur une plus courte période.

Semestre 1

* Semaine 1 : Signature du formulaire *Enregistrement du directeur de recherche*
* Semaine 2 : Soumission du résumé du projet de TD (délai de relecture de 1 semaine)
* Semaine 6 : Soumission de la section qui décrit la démarche (délai de relecture de 2 semaines)

Semestre 2

* Semaine 2 : Soumission de la section qui présente le produit (délai de relecture de 2 semaines)
* Semaine 6 : Soumission de la version complète du manuscrit (délai de relecture de 4 semaines)
* Semaine 12 : Soumission finale du TD (délai d’évaluation de 4 semaines)
* Semaine 16 : Remise de la note

**Recrutement**

Le processus de recrutement a pour but de déterminer les recoupements thématiques entre le TD et les projets développés à la Chaire UNESCO en paysage urbain.

*Délais : Prendre contact avec la Chaire UNESCO au minimum six semaines avant le début prévu du TD*

* Étape 1 : Visiter [le site web de la Chaire UNESCO](https://www.unesco-paysage.umontreal.ca/fr/) ainsi que son compte Instagram (@unesco.studio)
* Étape 2 : Consulter le *Guide de l’étudiant : Travail dirigé à la maîtrise en urbanisme* ;
* Étape 3 : Envoyer un courriel de demande d’encadrement à Shin Koseki (shin.koseki@umontreal.ca) :
  + Nom, prénom et matricule
  + Un court paragraphe de présentation personnelle (études, parcours, intérêts et aspirations)
  + Une trois sujets possibles pour le TD, avec chacun un paragraphe explicatif démontrant la pertinence avec le domaine de l’urbanisme, avec un ou plusieurs projets de la Chaire UNESCO, et avec le cadre pédagogique du TD
  + Conditions particulières ou informations complémentaires
* Étape 4 : Sur invitation, rencontrer le titulaire de la Chaire UNESCO ;
* Étape 5 : À la suite de la rencontre, envoyer un courriel pour confirmer l’intérêt d’effectuer le TD ;
* Étape 6 : Remplir de formulaire *Enregistrement du directeur de recherche*

1. Institut d’urbanisme (2016). « Le travail dirigé de la maîtrise en urbanisme. Guide de l’étudiant ». Document d’information. Voir fichier umontreal\_urbapa-guidelines-travail\_dirige-2016.pdf transmis par B. Kirov le 17 novembre 2023. [↑](#footnote-ref-1)
2. Toutes les rencontres se font en personne. Les rencontres individuelles ont généralement lieu au 4116 (bureau de S. Koseki) et les rencontres de groupe au 4133 (salle LIP). Dans des circonstances exceptionnelles, certaines rencontres se font en ligne. [↑](#footnote-ref-2)